

# ÉTAT DES LIEUX - DIAGNOSTIC DE LA REVISION DU SAGE MIDOUZE

## DOCUMENT DE SYNTHÈSE

MARS 2026

Le document complet de l'état des lieux – diagnostic,  
validé par la commission locale de l'eau le 3 mars 2026,  
[est téléchargeable sur le site internet de l'EPTB.](#)

Approuvé en 2013, le SAGE Midouze est aujourd'hui engagé dans une phase de révision afin d'intégrer les évolutions du territoire dans un contexte de changement climatique.

Cette démarche répond notamment :

- à la nécessité de compatibilité avec le SDAGE Adour-Garonne en vigueur ;
- à la cohérence avec les projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) du territoire ;

Après l'ajustement du périmètre et la réalisation d'un bilan de la mise en oeuvre du SAGE (2013-2020), l'actualisation de l'état des lieux et du diagnostic constitue la première étape de cette révision et permet de préciser les enjeux et objectifs du SAGE révisé.

## Sommaire

- **Le territoire du SAGE** P.2
- **L'impact du changement climatique** P.4
- **Qualité de l'eau du bassin de la Midouze** P.6
- **Gestion quantitative de la ressource en eau** P.11
- **Milieux aquatiques et biodiversité** P.14
- **Risques et aménagement** P.17

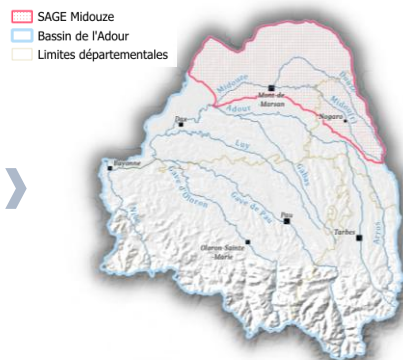
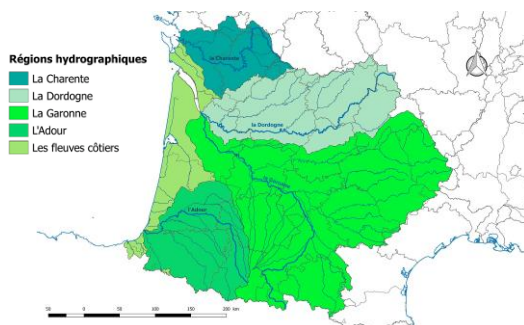
# Le territoire du SAGE Midouze

## Les SAGE sur le bassin de l'Adour

Les grands bassins versants de France métropolitaine

Les bassins versants en Adour-Garonne

Le périmètre du SAGE Midouze



## La géographie du territoire

Des coteaux gersois de l'Armagnac au plateau sableux landais, le bassin de la Midouze présente des paysages contrastés. Le Midour et la Douze confluent à Mont-de-Marsan pour former la Midouze, qui rejoint ensuite l'Adour au niveau de la limite communale entre Bégaar et Audon. Ce bassin versant, à cheval sur la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie, compte plusieurs pôles urbains : Cazaubon et Nogaro dans le Gers, Roquefort, Morcenx, Tartas et Mont-de-Marsan dans les Landes. Les enjeux liés à l'eau sont nombreux au cœur de ce territoire rural.



2 régions



2 départements



3 142 km<sup>2</sup>



630 km  
de cours d'eau



3 sous-bassins



## Les activités socio-économiques

Le territoire se caractérise par une forte présence agricole (91 474 ha de SAU), avec une prédominance de la culture du maïs (41 % des surfaces), complétée par des prairies permanentes et temporaires, des cultures d'oléagineux ainsi que par des vignobles localisés sur les coteaux armagnacais. La forêt occupe près de 63 % de la surface du bassin, traduisant le poids important de l'exploitation sylvicole, majoritairement de pin.

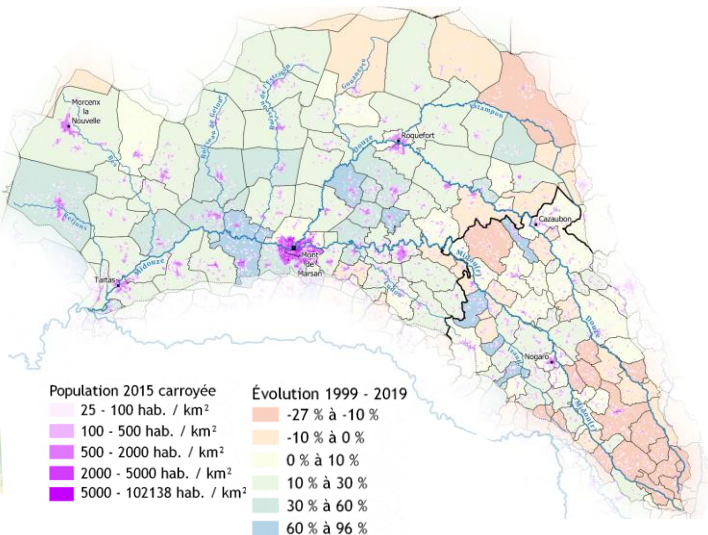
L'industrie papetière, implantée à Tartas en aval du bassin, constitue l'une des principales activités industrielles du territoire. On trouve également des activités thermales (Barbotan) ainsi que 11 piscicultures réparties sur le bassin.

Il existe par ailleurs quelques usages de loisirs liés à l'eau, avec des itinéraires de kayak sur la Midouze et l'Estampon, plusieurs lacs aménagés pour la baignade et des activités nautiques, notamment à Arjuzanx et sur l'Uby.

# Le territoire du SAGE Midouze



## Démographie du territoire

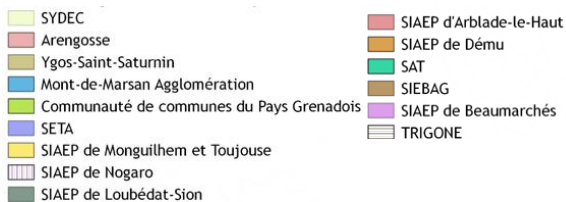


150 communes ~100 000 habitants 13 EPCI-FP 12 PLUi 7 SCoT

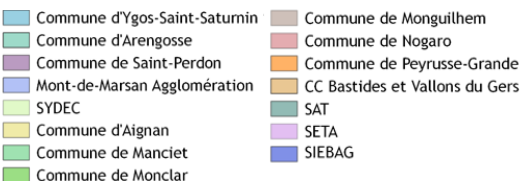


## Les compétences de l'eau sur le bassin

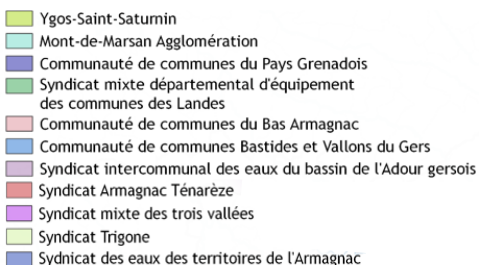
### Eau potable



### Assainissement collectif



### Assainissement non collectif

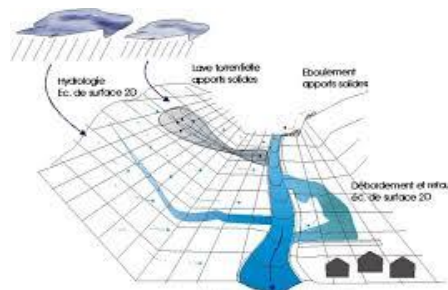
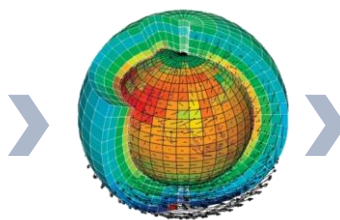
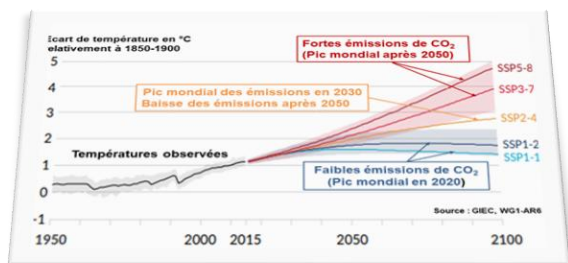


# L'impact du changement climatique



## Comment envisager le climat et l'hydrologie du futur?




Les scénarios d'émissions de gaz à effet de serre (RCP), élaborés par le GIEC à l'échelle mondiale, sont utilisés dans des modèles climatiques pour simuler les futurs possibles du climat. Dans le cas du projet national Explore 2, ces projections sont ensuite couplées à des modèles hydrologiques et hydrogéologiques afin de simuler l'évolution future de l'hydrologie.



Les résultats d'Explore2 comportent des incertitudes liées aux scénarios d'émissions, aux modèles utilisés et à la variabilité naturelle du climat. La caractérisation des incertitudes permet tout de même de comprendre la robustesse de l'ensemble Explore 2. Leur prise en compte permet d'identifier une gamme de futurs possibles et de concevoir des stratégies d'adaptation plus robustes.



## Le futur du climat en France à horizon fin de siècle (2070-2100, RCP 8.5)


Températures 	Précipitations 	Evapotranspiration 
<p><u>Moyenne annuelle</u> <b>+ 4°C</b></p> <p><u>Moyenne en hiver</u> <b>+ 3,5°C</b></p> <p><u>Moyenne en été</u> <b>+ 4,5°C</b></p> <p><b>Confiance forte</b></p>	<p><u>Cumuls annuels</u> Faibles changements en France Mais baisse des cumuls près des Pyrénées</p> <p><u>Moyenne hivernale</u> + 20% en France Mais hausse moins marquée dans le sud</p> <p><u>Moyenne estivale</u> - 25% en France Mais diminution plus prononcée dans le sud-ouest</p> <p><b>Incertitudes</b></p>	<p>+ 25% en France</p> <p><b>Mais variable par régions et plus marquée dans le sud (+40%)</b></p> <p><b>Confiance forte</b></p>

# L'impact du changement climatique

## Le futur de l'hydrologie du bassin de la Midouze à l'horizon fin de siècle (2070-2100, RCP 8.5)

13 fiches stations issues d'Explore 2 sont disponibles sur le bassin de la Midouze :

- Le Midour à Laujuzan, Villeneuve-de-Marsan et Mont-de-Marsan
- La Douze à Cazaubon et Roquefort (1 amont et 2 aval)
- La Midouze à Mont-de-Marsan et Campagne
- L'Estampon à Arue et Retjons
- L'Estrigon à Campet-et-Lamolère et Cère
- Le Bès à Saint-Yaguen


 Explore2 projette l'évolution des ressources en eau et des écoulements naturels; les activités et aménagements humains ne sont pas considérés.

Tendances des prévisions :

- Une baisse générale des débits caractéristiques d'étiage : les débits en période de basses eaux (QMNA, VCN10été, VCN3été) diminuent pour tous les horizons
- Une variabilité interannuelle persistante : il existera toujours une variabilité interannuelle à l'avenir, avec des années plus humides et des années plus sèches autour de la tendance.
- Des étiages plus longs : plus précoces et plus tardifs
- Des incertitudes pour les crues : légère tendance à la diminution des crues décennales, mais intensification possible des événements extrêmes

Indicateur hydrologique Pas de temps	Sous-bassin du Midou(r)			Sous-bassin de la Douze			Sous-bassin de la Midouze		
	Laujuzan	Villeneuve-de-Marsan	Mont-de-Marsan	Cazaubon	Roquefort (aval)	Retjons	Mont-de-Marsan	Campagne	Saint-Yaguen
Ecart relatif (%) Q50 Moyenne annuelle	-20	-19	-18	-22	-18	-18	-18	-18	-17
	-42	-40	-39	-44	-37	-37	-38	-37	-32
Ecart relatif (%) QMNA Moyenne annuelle	-30	-26	-26	-34	-27	-28	-27	-28	-33
	-51	-47	-46	-57	-47	-48	-47	-47	-51
Ecart relatif (%) VCN10 Moyenne estivale (mai-09/09)	-28	-25	-25	-30	-26	-27	-26	-26	-29
	-48	-44	-44	-55	-44	-46	-45	-45	-46
Ecart relatif (%) VCN3 Moyenne estivale (mai-09/09)	-28	-25	-24	-28	-25	-27	-25	-26	-28
	-47	-43	-43	-52	-43	-45	-44	-44	-45
Horizon 2041-2070									
Horizon 2071-2100									

Écart relatif des débits par rapport à la période de référence (1975-2005), Explore 2 (scénario RCP8.5)

 La gestion de l'eau d'hier et celle de demain seront nécessairement différentes pour s'adapter au changement des régimes hydrologiques.

# Qualité de l'eau du bassin



## État des masses d'eau

La DCE évalue la qualité des masses d'eau selon leur état écologique et chimique afin d'atteindre le bon état global fixé par la réglementation européenne. Elle fixe également des objectifs qui sont ensuite déclinés à l'échelle des SDAGE.

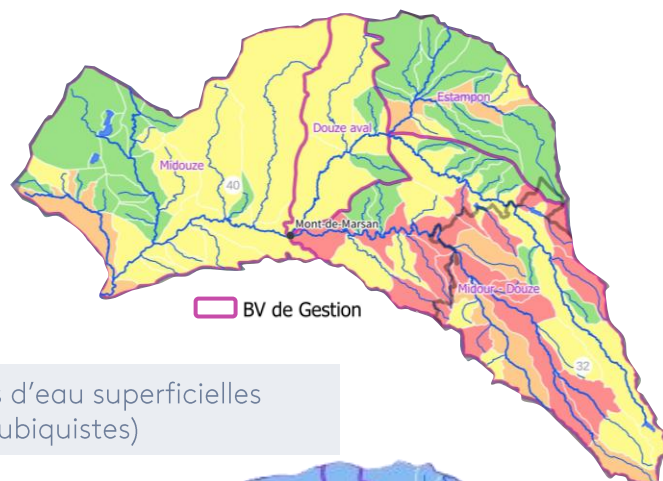
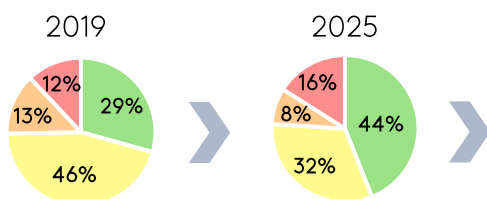
Sur le territoire du SAGE Midouze, le suivi concerne 75 masses d'eau superficielles pour l'état écologique, 26 pour l'état chimique, ainsi que 5 nappes libres pour l'état chimique des eaux souterraines.

Ces données ont été actualisées dans le cadre de l'état des lieux 2025 du SDAGE Adour-Garonne, préparatoire au cycle de gestion 2028-2033.

L'état écologique traduit la qualité globale du milieu en intégrant les paramètres physico-chimiques, biologiques et certains polluants spécifiques, tandis que l'état chimique évalue la présence de substances chimiques particulières (41 substances prioritaires). Les objectifs généraux prévus par le SDAGE 2022-2027 visent à atteindre 70 % des masses d'eau en bon état écologique et 98 % en bon état chimique.

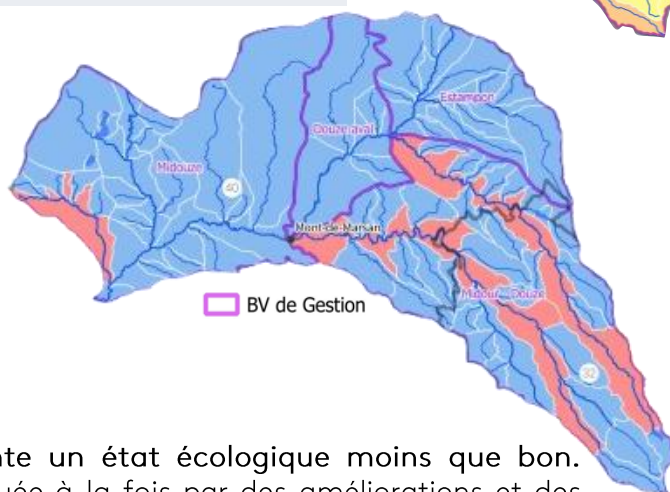
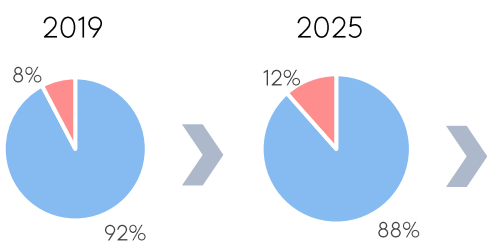
### État écologique des masses d'eau superficielles

- Très bon
- Bon
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais



### État chimique des masses d'eau superficielles (sans molécules ubiquistes)

- Bon
- Mauvais



Une majorité de masses d'eau présente un état écologique moins que bon. L'évolution depuis 2019 est contrastée, marquée à la fois par des améliorations et des dégradations de l'état de certaines masses d'eau, avec une qualité particulièrement dégradée sur l'amont du bassin (axes Midouze, Douze). Par ailleurs, 2 des 5 nappes superficielles du territoire du SAGE apparaissent également en mauvais état chimique.

# Qualité de l'eau du bassin

## État écologique des masses d'eau

Masse d'eau (rivière)	État écologique 2019	État écologique 2025
La Douze du barrage de Saint-Jean au confluent de l'Estampon	Moyen	Moyen
Le Midour du lieu-dit Montaut au confluent de la Douze	Mauvais	Mauvais
L'Estampon du confluent du Lange (inclus) au confluent de la Douze	Médiocre	Médiocre
La Douze du confluent de l'Estampon au confluent du Midour	Médiocre	Moyen
Le Bès du confluent du Bourg au confluent de la Midouze	Bon	Bon
Le Retjons	Médiocre	Médiocre
La Midouze du confluent du Retjons au confluent de l'Adour	Médiocre	Médiocre
La Midouze du confluent de la Douze au confluent du Retjons	Médiocre	Moyen
Le Bès d'Arengeosse	Moyen	Bon
L'Isaute	Bon	Médiocre
Le Petit Midour du confluent de la Pelanne (incluse) au confluent du Midour	Médiocre	Mauvais
Ruisseau de Lugaut	Bon	Bon
Le Loumné	Mauvais	Mauvais
L'Uby	Bon	Mauvais
L'Uby	Mauvais	Mauvais
Ruisseau le Noët	Bon	Bon
Ruisseau du Pouy	Moyen	Bon
Le Bergon	Mauvais	Mauvais
Le Maignan	Moyen	Bon
Ruisseau de Cavaillon	Moyen	Bon
Ruisseau de Lapouchette	Moyen	Bon
Ruisseau de Joutan	Moyen	Bon
Ruisseau de Larrazieu	Mauvais	Mauvais
Ruisseau d'Arouille	Moyen	Bon
La Midouze	Médiocre	Médiocre
Ruisseau de Lusson	Moyen	Moyen
Ruisseau du Penin	Moyen	Bon
Ruisseau du Moulin Neuf	Moyen	Bon
Le Ludon du confluent du Q2181010 à la Midouze	Moyen	Moyen
Le Ludon de sa source au confluent du Q2181010	Mauvais	Mauvais
Ruisseau de Saint-Aubin	Moyen	Moyen
Ruisseau de la Moulie	Mauvais	Mauvais
Ruisseau de Charros	Moyen	Mauvais
L'Estang	Moyen	Médiocre
Ruisseau du Frêche	Moyen	Moyen
Ruisseau de la Gaube	Moyen	Mauvais
L'Estampon	Moyen	Bon
Le Bourden	Bon	Bon
La Losse	Moyen	Moyen
Ruisseau de la Rombleur	Moyen	Bon
Le Launet	Moyen	Bon
Ruisseau de Vialote	Moyen	Bon
Ruisseau de Caillaou	Bon	Moyen
Ruisseau de Ribarrouy	Bon	Bon
Ruisseau du Moulin d'Arue	Bon	Bon
Ruisseau de Corbleu	Moyen	Bon
La Gouaneyre	Médiocre	Moyen
Le Bès	Moyen	Bon
Ruisseau de Branas	Bon	Bon
Ruisseau le Suzan	Bon	Moyen
Ruisseau d'Holles	Bon	Bon
Ruisseau du Braou de Lasserre	Bon	Bon
Ruisseau du Prit	Moyen	Bon
Ruisseau d'Herrès	Moyen	Bon
Ruisseau de Maubay	Moyen	Moyen
Ruisseau de l'Estrigon	Moyen	Moyen
Ruisseau de Barasson	Moyen	Bon
Ruisseau de Geloux	Médiocre	Moyen
Ruisseau du Grauché	Moyen	Moyen
Ruisseau de Batanès	Moyen	Moyen
Ruisseau du Libé	Bon	Moyen
Ruisseau de Cante-Cigale	Bon	Moyen
Ruisseau des Saucettes	Bon	Bon
La Daubade	Moyen	Moyen
Ruisseau de la Saule	Mauvais	Mauvais
La Madone	Moyen	Moyen
Le Petit Midour	Bon	Moyen
Ruisseau de Pouchiou	Bon	Bon
Ruisseau de Retjons	Bon	Bon

Masse d'eau (lac)	État écologique 2019	État écologique 2025
Lac du Commanday	Bon	Bon
Lac d'Arjuzanx	Bon	Bon
Lac des Quatre Cantons	Moyen	Bon
Retenue de Saint-Jean	Bon	Moyen
Retenue de Tailluret	Médiocre	Moyen
Lac de l'Uby	Mauvais	Moyen

# Qualité de l'eau du bassin



## État chimique des masses d'eau

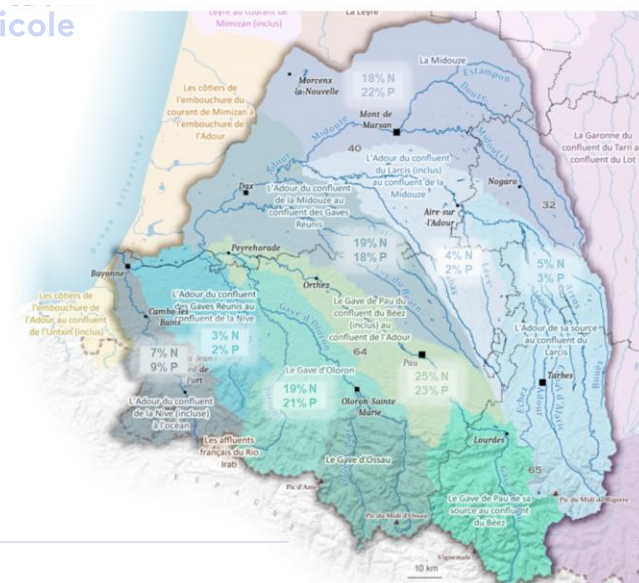
Masse d'eau superficielle	État chimique 2019	État chimique 2025
Retenue de Saint-Jean	Bon	Bon
Retenue de Tailluret	Bon	Bon
Lac de l'Uby	Bon	Bon
La Douze du barrage de Saint-Jean au confluent de l'Estampon	Bon	Mauvais
Le Midour du lieu-dit Montaut au confluent de la Douze	Mauvais	Mauvais
L'Estampon du confluent du Lange (inclus) au confluent de la Douze	Bon	Bon
La Douze du confluent de l'Estampon au confluent du Midour	Bon	Bon
L'Izaute	Bon	Bon
Le Petit Midour du confluent de la Pelanne (incluse) au confluent du Midour	Bon	Bon
Le Bergon	Bon	Bon
La Midouze	Bon	Bon
Le Ludon de sa source au confluent du Q2181010	Bon	Bon
L'Estang	Bon	Bon
Ruisseau de la Saule	Bon	Bon
Lac du Commanday	Bon	Bon
Lac d'Arjuzanx	Bon	Bon
Lac des Quatre Cantons	Bon	Bon
Le Bès du confluent du Bourg au confluent de la Midouze	Bon	Bon
Le Retjons	Mauvais	Mauvais
La Midouze du confluent du Retjons au confluent de l'Adour	Bon	Bon
La Midouze du confluent de la Douze au confluent du Retjons	Bon	Bon
Le Bès d'Arengosse	Bon	Bon
Ruisseau le Suzan	Bon	Bon
La Gouaneyre	Bon	Bon
Ruisseau de l'Estrigon	Bon	Bon
Ruisseau de Geloux	Bon	Bon

Nom masse d'eau souterraine libre	Caractéristiques	Etat chimique 2019	État chimique 2025
Alluvions de l'Adour amont	Alluvial	Mauvais	Mauvais
Molasses, alluvions anciennes de Piémont et formations peu perméables du bassin de l'Adour	Imperméable localement aquifère	Bon	Bon
Sables et graviers plio-quadernaires de la Midouze et de l'Adour	Domaine sédimentaire	Bon	Bon
Terrasses alluviales de la Midouze aval et de l'Adour moyen	Alluvial	Bon	Bon
Sables fauves et calcaires helvétiques libres du bassin versant de l'Adour	Domaine sédimentaire	Mauvais	Mauvais

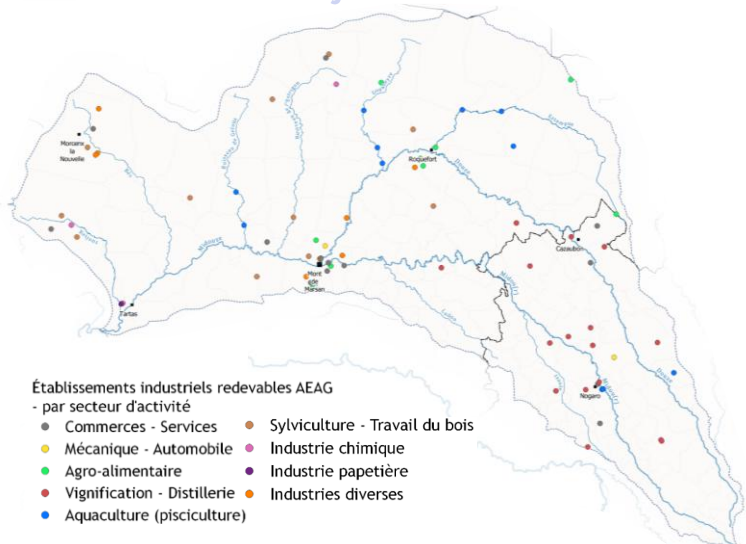
# Qualité de l'eau du bassin

## Pollution diffuse d'origine agricole et sylvicole

Les activités agricoles et sylvicoles très présentes sur le territoire génèrent des pollutions diffuses caractérisées notamment par des apports de nutriments, de produits phytosanitaires et de matières en suspension. Ces pressions sont étroitement liées aux phénomènes d'érosion des sols et de ruissellement. Le bassin de la Midouze contribue ainsi de manière significative aux flux de nutriments du bassin de l'Adour, avec environ 18 % des apports en azote et 22 % des apports en phosphore.



## Pression des rejets industriels



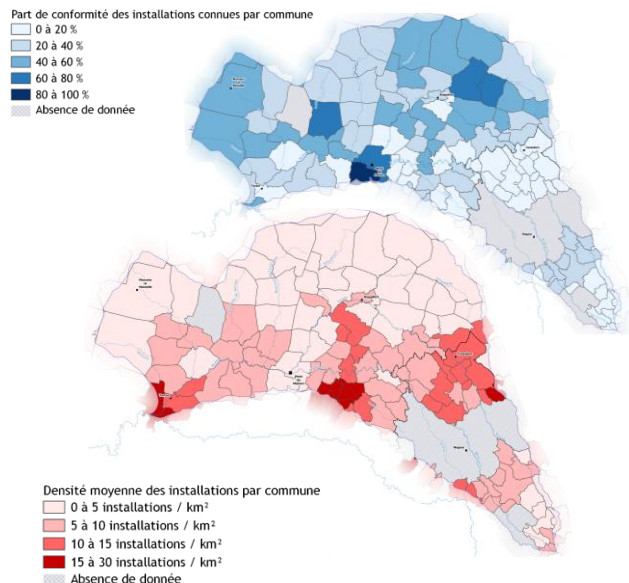
Les rejets industriels et d'activités diverses de substances spécifiques affectent ponctuellement la qualité de l'eau. L'information relative à ces rejets reste difficilement accessible, limitant leur suivi et leur caractérisation.

➔ Ils constituent ainsi une pression localisée, renforçant les enjeux de prévention des pollutions accidentelles et de maîtrise des rejets.

## Pollution diffuse liée à l'assainissement non collectif (ANC)

L'ANC présente une connaissance encore hétérogène des installations sur le territoire, avec de nombreuses communes fonctionnant exclusivement en ANC. Dans les secteurs ruraux et peu denses, de nombreuses non-conformités sont constatées, pouvant entraîner des rejets diffus et chroniques vers les milieux aquatiques ainsi que des infiltrations possibles vers les nappes.

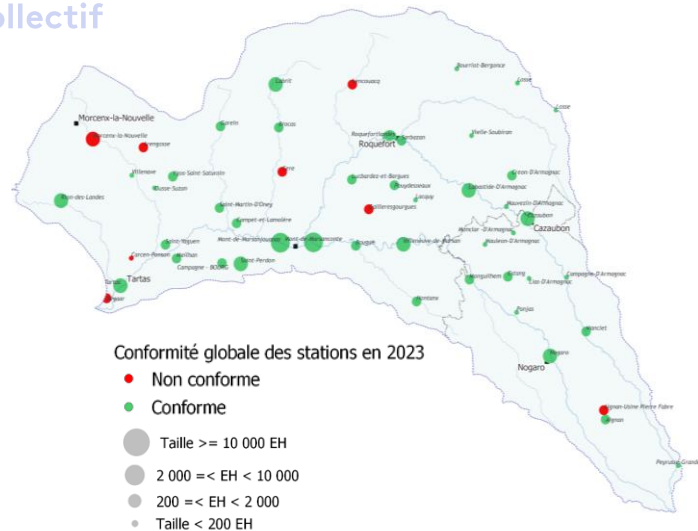
➔ L'ANC constitue ainsi une pression diffuse, difficilement quantifiable mais réelle pour la qualité des eaux.



# Qualité de l'eau du bassin

## Pressions liées à l'assainissement collectif

Les stations de traitement des eaux usées (STEU) peuvent être à l'origine de rejets d'eaux usées non traitées en cas de dysfonctionnement ou de surcharge des installations, contribuant ainsi à la dégradation chimique et biologique de certaines masses d'eau. La sensibilité des milieux récepteurs est particulièrement accrue en période d'étiage, ce qui pose un enjeu de dilution des rejets dans le contexte de changement climatique, nécessitant une approche prospective.

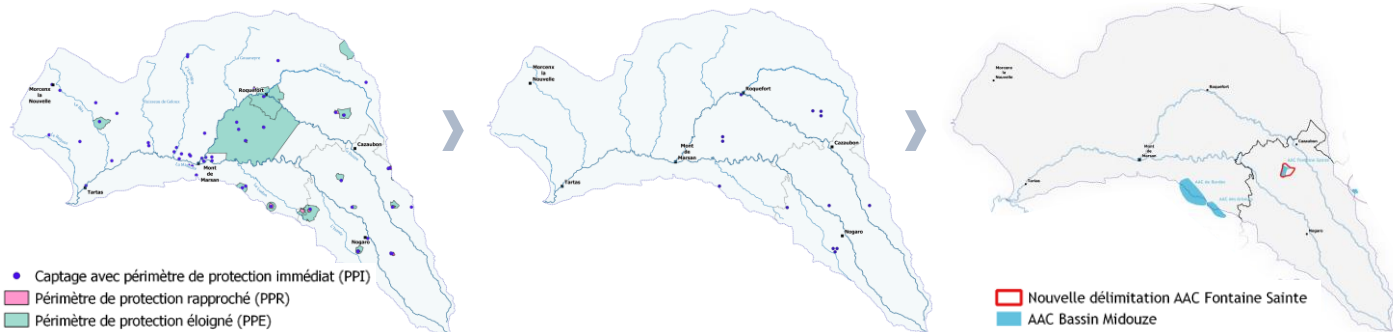


## Vulnérabilité de la ressource destinée à l'AEP

63 captages en nappe

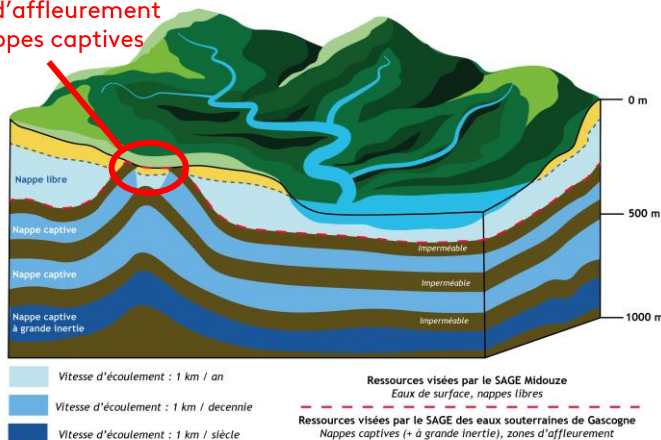
13 captages sensibles

3 captages prioritaires



Des dépassements chroniques en produits phytosanitaires (PPS) sont observés, entraînant une dépendance croissante à des traitements curatifs pour rétablir la qualité des eaux.

### Zone d'affleurement de nappes captives



Les nappes captives en zone d'affleurement présentent une vulnérabilité aux transferts de pollutions de surface vers les nappes profondes.

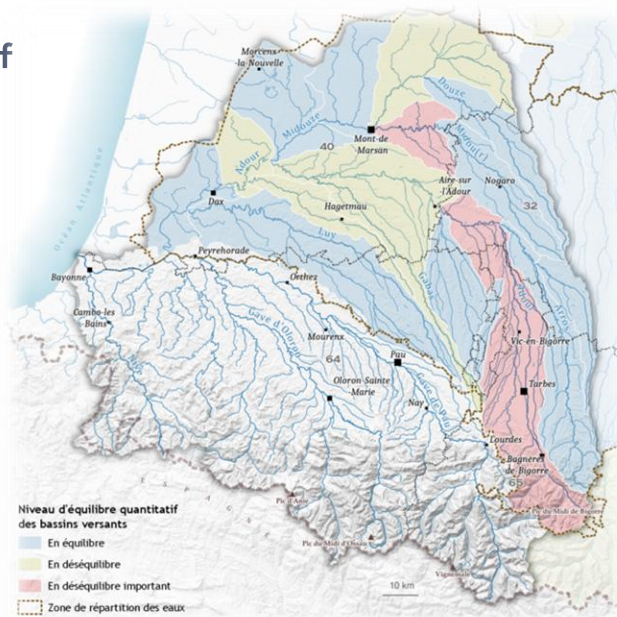
Cela constitue un enjeu inter-SAGE nécessitant une cohérence des stratégies de gestion et une articulation étroite avec le SAGE des eaux souterraines de Gascogne.

# Gestion quantitative de la ressource en eau

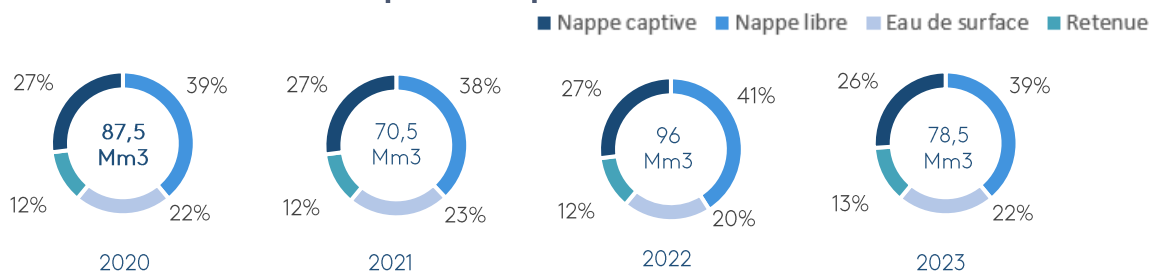


## Un territoire en déséquilibre quantitatif

- Un bassin intégralement classé en Zone de Répartition des Eaux (ZRE)
- Des besoins supérieurs à la ressource disponible
- Des tensions chroniques et restrictions d'usage récurrentes
- Des étiages plus longs et plus sévères avec le changement climatique
- Une nécessité de concilier besoins des usages et besoins des milieux



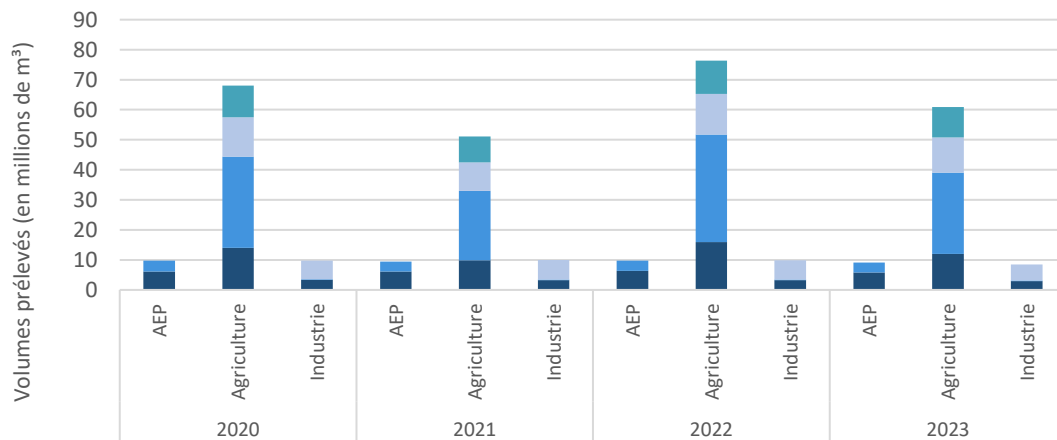
## Évolution des volumes prélevés par ressources



Prélèvements majoritairement en nappes, répartition par ressource stable



## Répartition des prélèvements par usage



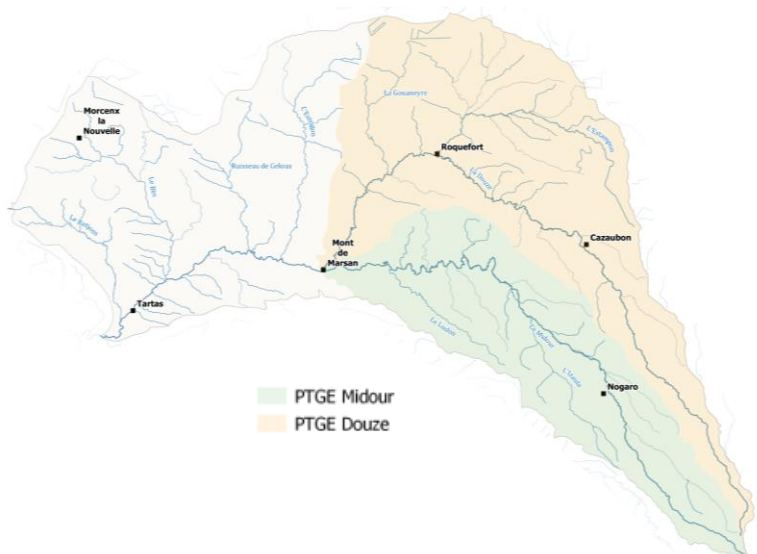
Des prélèvements agricoles dominants et variables selon les besoins annuels

# Gestion quantitative de la ressource en eau



## Les bilans besoin-ressource et l'outil PTGE sur le territoire

Le bilan besoins-ressources (BBR) établi en 2008 dans le cadre de l'élaboration du SAGE Midouze estimait le déficit quantitatif à 18 Mm<sup>3</sup>. Dans le cadre de la démarche de projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), ces estimations ont été actualisées par de nouveaux BBR. Ainsi, le BBR du PTGE du Midour, établi en 2019, estime le déficit sur le bassin du Midour à 10 Mm<sup>3</sup> à l'horizon 2050 sans mise en œuvre de mesures d'atténuation et d'adaptation. Le BBR du PTGE Douze est quant à lui en cours d'élaboration.



Les PTGE visent le retour à l'équilibre entre besoins et ressources par un ensemble d'actions complémentaires.

👉 Le SAGE devra assurer la cohérence et l'appui à ces démarches locales.



## Gestion administrative

L'autorisation unique de prélèvement (AUP), annulée en 2022, a été remplacée par un dispositif transitoire encadré par des arrêtés préfectoraux reprenant les derniers volumes prélevables définis.

Les volumes prélevables (VP), déterminés pour la dernière fois en 2009, font actuellement l'objet d'une étude de redéfinition sur la ZRE, afin d'intégrer l'évolution des connaissances sur les prélèvements et les ressources, avec un objectif de finalisation à l'horizon 2027.

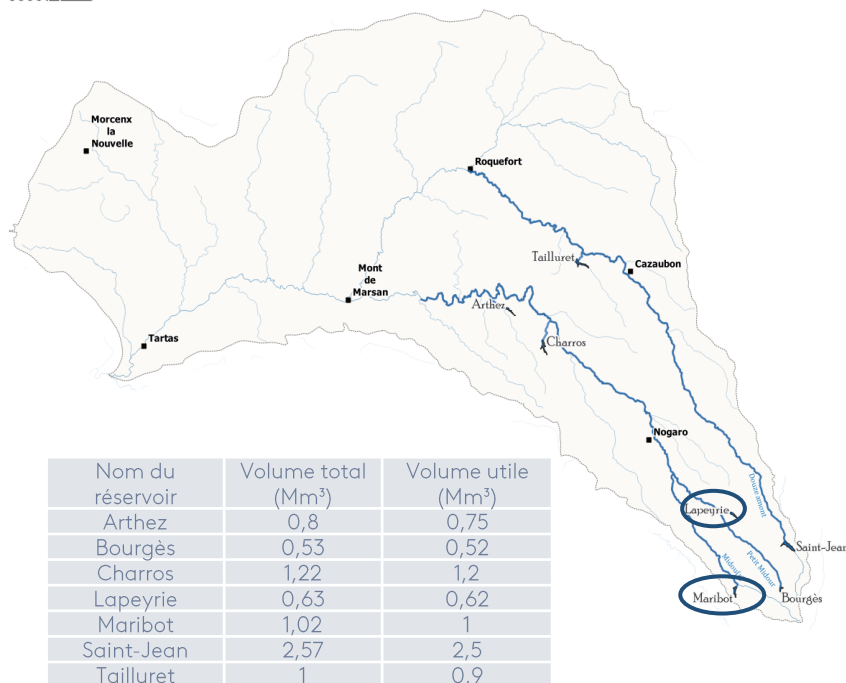
Cohérence SAGE/PTGE : Le débit cible de 1 m<sup>3</sup>/s à Mont-de-Marsan a été retenu pour établir le programme d'action du PTGE Midour et validé par la CLE. Le SAGE doit être mis en cohérence avec cette donnée.

Le débit de référence fixé à 1,6 m<sup>3</sup>/s à Mont-de-Marsan est susceptible d'être révisé dans le cadre de l'actualisation des volumes prélevables.

# Gestion quantitative de la ressource en eau



## Le soutien d'étiage comme levier structurant et collectif

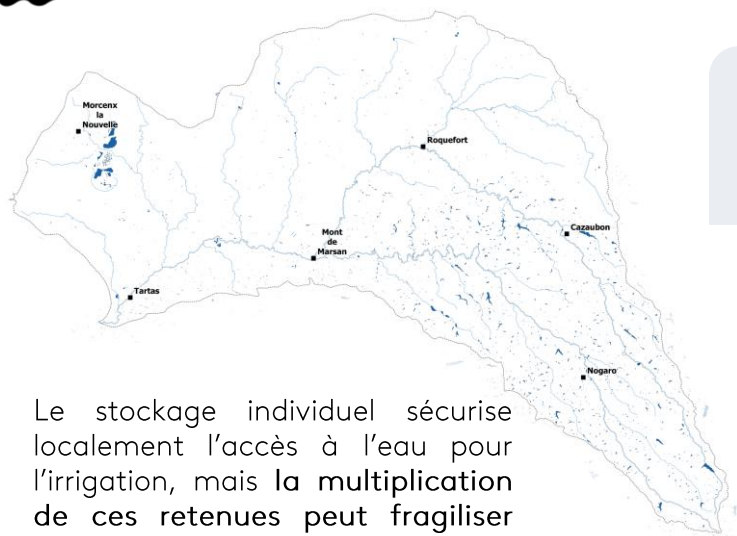


Les 7 réservoirs de soutien d'étiage présents sur les deux axes réalimentés (Midour et Douze) ont pour objectif le maintien des débits minimum, la sécurisation des usages et la protection des milieux aquatiques.

Une cohérence est à rechercher entre le SAGE et les deux projets de réhausse prévus sur les réservoirs de Maribot et de Lapeyrie par le PTGE Midour, ainsi qu'avec les éventuels projets émergents du PTGE Douze.

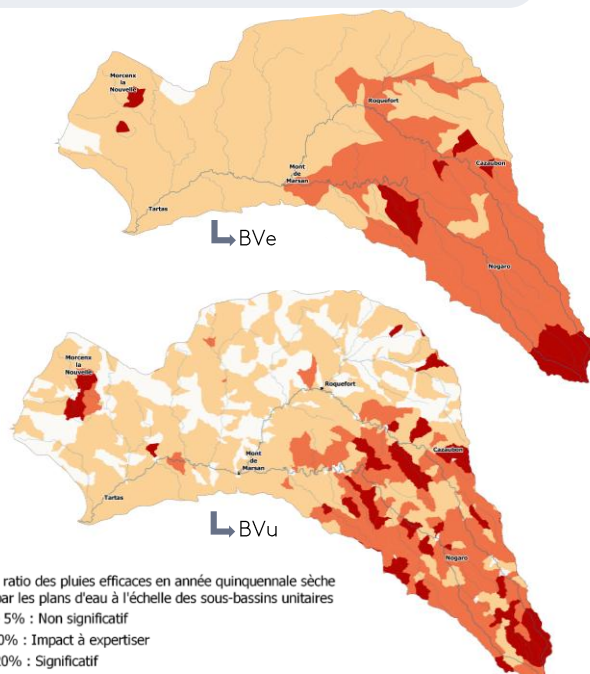


## Les plans d'eau individuels : un impact cumulé à mieux comprendre



929 plans d'eau sur la partie landaise  
 ↳ 1193 ha de surface  
 739 plans d'eau sur la partie gersoise  
 ↳ 881 ha de surface

Le stockage individuel sécurise localement l'accès à l'eau pour l'irrigation, mais la multiplication de ces retenues peut fragiliser l'équilibre du bassin versant, accroître les risques de mal-adaptation et intensifier les conflits d'usages. L'échelle de bassin versant pertinente pour intégrer et évaluer ces impacts cumulés dans le cadre du SAGE est à identifier : bassins versants élémentaires des masses d'eau (Bve) ou bassins versants unitaires (Bvu).



# Milieux aquatiques et biodiversité



## État morphologique et fonctionnalité des cours d'eau

### Cours d'eau dégradé

- Ruissellement et érosion accrus
- Mauvaise qualité de l'eau
- Faible biodiversité
- Sensibilité aux étages et crues

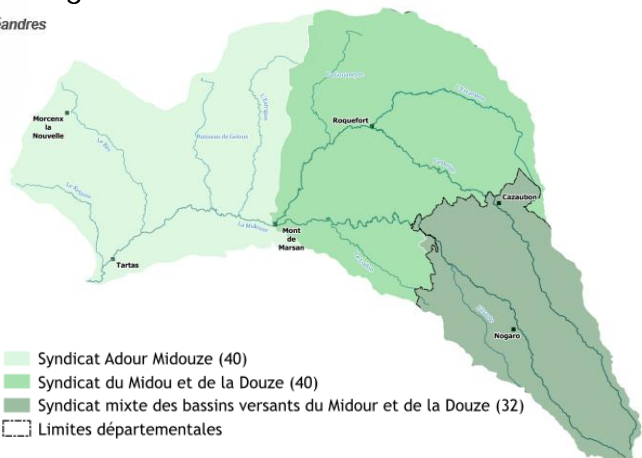
### Cours d'eau fonctionnel

- Filtration des polluants
- Moins de ruissellement et d'érosion
- Biodiversité renforcée
- Résilience climatique

### Renaturation & Mieux connecté



Face à la dégradation globale de l'état physique, hydromorphologique et biologique des cours d'eau, leur renaturation apparaît comme un enjeu pour leur gestion.

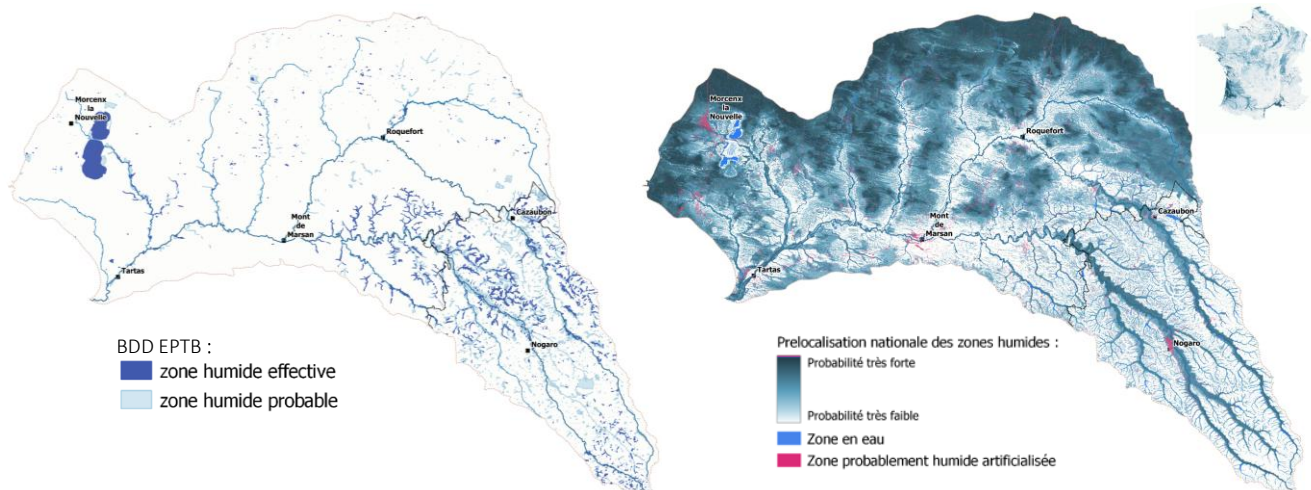


Une attention particulière doit être portée aux ripisylves, qui jouent un rôle essentiel dans la stabilisation des berges, la régulation thermique et la filtration des polluants. Leur restauration et leur gestion constituent ainsi un levier complémentaire indispensable pour améliorer durablement l'état des cours d'eau et la biodiversité (aquatique et terrestre).



## Un enjeu de préservation et de restauration des zones humides

Le territoire compte 5 290 ha de zones humides effectives connues. Ces milieux rendent des services écosystémiques (ressource en eau, biodiversité, régulation climatique). Leur connaissance s'est améliorée mais demeure partielle, ce qui nécessite de la poursuivre afin de mieux cibler les actions (CAT ZH, SAGE, EPTB). Leur préservation et leur restauration restent toutefois contraintes par une maîtrise foncière majoritairement privée, renforçant l'importance des leviers d'aménagement et d'urbanisme, notamment à travers le SAGE.



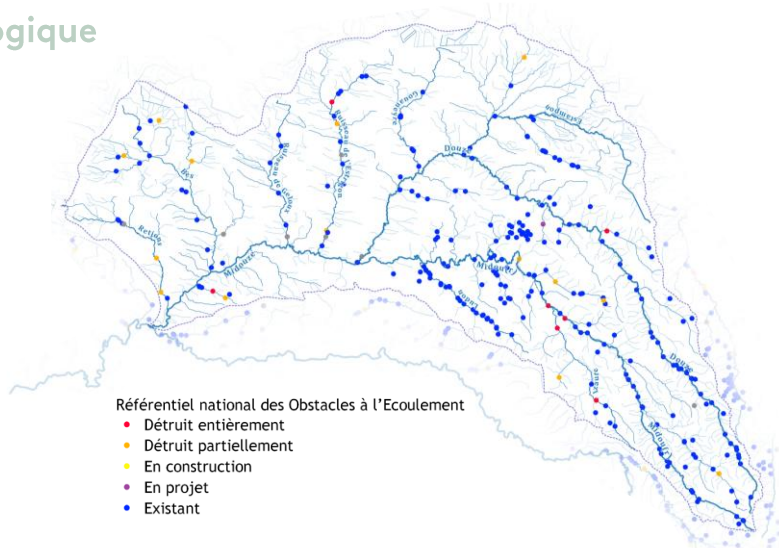
# Milieus aquatiques et biodiversité



## État de la continuité écologique

Les 291 obstacles à l'écoulement recensés sur le bassin peuvent entraîner des ruptures longitudinales et latérales dans les cours d'eau et altérer la circulation des espèces et des sédiments.

Le développement de la Trame Verte et Bleue (TVB) et de la Trame Noire dans les documents d'urbanisme locaux illustre la volonté de préserver et de restaurer la continuité écologique.



➡ Afin de favoriser cette continuité écologique, une cohérence amont/aval est à rechercher.



## Biodiversité des plans d'eau

Plus de 1 600 plans d'eau sont recensés sur le territoire, majoritairement d'origine anthropique et d'usages variés (agriculture, pisciculture, loisir). Leur potentiel d'accueil pour la biodiversité aquatique reste variable selon les modes de gestion.

➡ Il en découle un enjeu de recherche de pratiques compatibles avec les besoins du milieu.



## Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes présentes sur le territoire constituent une menace croissante pour les écosystèmes aquatiques et rivulaires. La lutte contre la dispersion de ces espèces nécessite une coordination à l'échelle du bassin, ainsi que la mutualisation des actions de surveillance et des interventions.

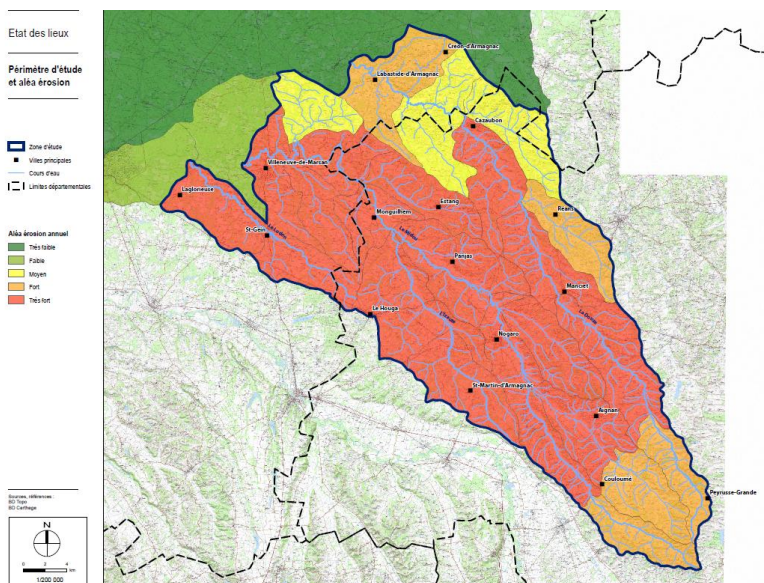
➡ La sensibilisation et l'information du public apparaissent comme des leviers essentiels pour limiter leur développement et préserver le fonctionnement des milieux naturels.



# Risques et aménagement



## L'érosion des sols : un enjeu fort et transversal



L'aléa érosion est très présent sur le territoire, en particulier sur l'amont du bassin versant où la vulnérabilité est plus marquée.

Il peut entraîner des risques pour la sécurité des personnes, des biens et des infrastructures, notamment à travers des coulées de boues, l'instabilité des terrains et la dégradation des voiries.

Ce phénomène devrait par ailleurs être amené à s'intensifier avec le changement climatique.



## Vulnérabilité du territoire face aux inondations

- Une vulnérabilité plus marquée en aval, liée à la confluence avec l'Adour, à la topographie et à l'urbanisation
- Une diversité des phénomènes : débordements de cours d'eau, ruissellement et remontées de nappes
- Une connaissance du risque encore hétérogène, avec des zones d'inondation potentielles (ZIP) non délimitées dans le Gers



## Gestion des eaux pluviales urbaines

- Une saturation des réseaux pluviaux en lien avec une imperméabilisation croissante des sols en zones urbanisées
- Un enjeu de gestion des eaux pluviales à l'échelle des bassins versants, en lien avec les risques d'inondation et d'érosion
- Un intérêt à promouvoir les solutions fondées sur la nature : infiltration, ralentissement dynamique, végétalisation...
- Les documents d'urbanisme comme levier important (OAP, PLU(i), SCoT), avec l'appui du SAGE

# Risques et aménagement



## Conciliation entre transition énergétique, eau et biodiversité

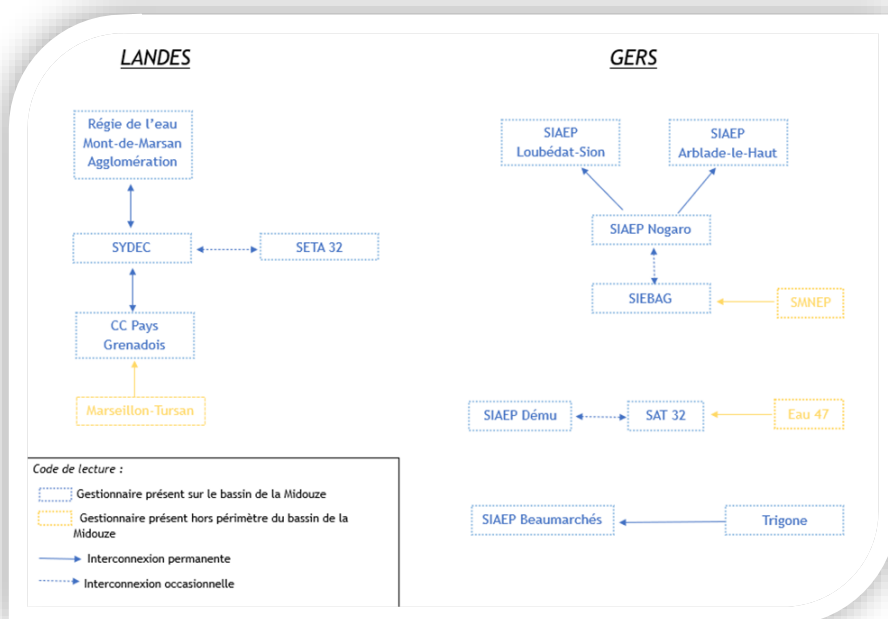
Le développement des filières **bois énergie et photovoltaïque sur le territoire**, au titre de la transition énergétique, peut générer des impacts sur l'eau et la biodiversité (défrichement de ripisylves, atteintes aux zones humides, aggravation du ruissellement et du risque d'inondation).

Cela souligne la nécessité d'assurer une **cohérence entre les politiques publiques** afin d'éviter les effets collatéraux et les situations de mal-adaptation, notamment dans les documents de planification de l'aménagement du territoire (SCoT, PLU(i)).



## La sécurisation de l'AEP grâce aux interconnexions

La gestion de l'alimentation en eau potable repose sur une **multiplicité de collectivités compétentes et d'interconnexions entre réseaux**. Les captages et infrastructures restent **vulnérables** face aux pollutions, aux sécheresses, aux inondations et à l'urbanisation. Dans ce contexte, le développement urbain peut renforcer la dépendance à certaines ressources, ce qui souligne l'enjeu de sécuriser et garantir la continuité de l'approvisionnement en eau potable.



## Synthèse des enjeux

### Impact du changement climatique

- Hausse des températures moyennes annuelles
- Baisse générale des débits caractéristiques d'été
- Augmentation de la durée d'été
- Variabilité interannuelle persistante de l'hydrologie du bassin

#### Qualité

- Impact des pollutions diffuses d'origine agricole et sylvicole
- Pressions liées à l'assainissement collectif
- Pressions liées à l'assainissement non collectif
- Pressions liées aux activités industrielles
- Protection de la ressource destinée à l'alimentation en eau potable
- Vulnérabilité des affleurements des nappes captives

- Évolution des prélèvements
- Sobriété et efficacité des usages
- Gestion structurante et collective du soutien d'été
- Impact des plans d'eau individuels
- Gestion concertée annuelle de l'été
- Gestion quantitative administrative

#### Gestion quantitative

#### Milieu

- État morphologique des cours d'eau
- Connaissance, préservation et restauration des zones humides
- Gestion des plans d'eau en faveur de la biodiversité
- Préservation/ restauration de la continuité écologique
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

- Risques liés à l'érosion des sols
- Vulnérabilité face aux inondations
- Gestion des eaux pluviales et prise en compte dans les projets d'aménagement
- Conciliation entre transition énergétique, eau et biodiversité
- Sécurisation de l'alimentation en eau potable

#### Risque & aménagement

## Glossaire

---

- **GIEC** : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
- **QMNA** : Débit mensuel minimum annuel
- **Q50** : Débit journalier médian naturel
- **VCN3/ VCN10** : Débit minimum annuel sur 3 ou 10 jours consécutifs
- **DCE** : Directive cadre européenne
- **SDAGE** : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
- **BVe** : Bassins versants élémentaires des masses d'eau superficielles (référence DCE)
- **BVu** : Bassins versants unitaires (issus du référentiel hydrographique théorique national établi par l'IRSTEA)

## Chronologie de la révision du SAGE

Choix de réviser le SAGE

Bilan de la mise en œuvre

État des lieux - diagnostic

Validation du nouveau SAGE

*avec consultation et enquête publique*

Révision du PAGD & du règlement

*avec relecture juridique & éval. enviro.*

Stratégie

## Contact



Héléna SZALAI / animatrice



sage.midouze@eptb-a3.fr



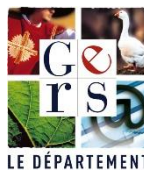
06.03.50.90.09



<https://www.sage-midouze.fr>

**sage**  
MIDOUZE

## Action menée avec le concours financier de :



Communauté de Communes DU PAYS GRENAOIS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR HAUTE LANDE



Communauté de Communes du Pays Tarusate



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND ARMAGNAC



communauté de communes Bastides & Vallons du Gers



Communauté de Communes des Landes d'Armagnac

Communauté de Communes des Landes d'Armagnac



Aquitaine Communauté de Communes du BAS-ARMAGNAC